Recueil de bonnes pratiques 2023
APF ENTREPRISES 56

Le Réseau Produit en Bretagne s'engage dans une démarche de responsabilité sociétale et demande donc à chacun de ses membres de renseigner, chaque année, son recueil de bonnes pratiques en matière de RSE, sur l'année écoulée. Ce rapport annuel permet à l'entreprise de resituer ses actions dans le temps pour piloter son action RSE et ainsi identifier les points restant à améliorer. Le recueil de bonnes pratiques le plus récent est affiché sur la page de présentation de l'entreprise, sur le site www.produitenbretagne.bzh

Gouvernance responsable

Engagement explicite de la Direction en faveur de la RSE

APF ENTREPRISES 56 intègre la démarche RSE dans sa stratégie d'entreprise CAP 2024
avec pour axes principaux des enjeux communs à ceux du groupe APF France HANDICAP, et pour projet inclusif de rejoindre le site de l'entreprise Michelin avec les objectifs:

-d'assurer la pérennité de notre entreprise
- d'optimiser nos outils de production,
- de répondre à la satisfaction de nos clients et améliorer nos conditions de travail.
- de limiter l'impact de nos activités sur l'environnement,

Cette année 2023 a donc été une année de transition avec la préparation du déménagement, comprenant le transfert et l'installation de machines industrielles, des postes de travail, l'intégration d'une partie des équipes chez Michelin.

Conditions et relations de travail

Qualité de vie au travail

- de proposer à l'ensemble des salariés du service administratif et tertiaire un audit et une formation par des ergonomes avec une étude individualisée par poste de travail pour adapter les gestes et postures et lister des préconisations en équipement afin de limiter les risques de TMS
- de sensibiliser les salariés à prendre soin d'eux au travail en partenariat avec une entreprise locale par la mise en place d'activités physiques telles que étirements, gestes et postures ou encore renforcement musculaire.
Cela a donné lieu à une enquête réalisée auprès des salariés. 2024 devrait permettre de programmer des séances pour une vingtaine de volontaires.
- d'impliquer et de faire partager l'ensemble des salariés au projet de transfert de nos activités sur le site de Michelin :
Outre des équipes dédiées en tôlerie pour la mise en place de leur outil de production sur le nouveau site, une matinée « Grand nettoyage d'automne » a été organisée afin de préparer le déménagement mi-novembre pour que chacun prépare le déménagement de son service et apporte son aide aux autres services si besoin, participe au rangement et au tri, qui a été suivi d'un déjeuner offert par la direction pour un temps de remerciements et convivialité avec une trentaine de salariés.

Développement du capital humain / employabilité

 Créer de l'emploi et favoriser l'insertion professionnelle durable :
- en proposant des visites à deux classes Ulis en établissements technologiques pour faire découvrir nos métiers et le fonctionnement d'une entreprise adaptée,

-en accueillant des stagiaires dans le cadre de leurs études, ou d'évaluation dans des projets de réorientation ou reconversion professionnelles :
->cela a permis à un jeune ayant obtenu son bac d'être aujourd'hui programmeur-dessinateur en contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans dans notre bureau Méthode développement industrie en vue d'un BTS
->de permettre à un jeune en situation de handicap d'être embauché en contrat de professionnalisation 2 ans, et d'obtenir un CQP d'opérateur en tôlerie en juillet dernier. Reconnu par la profession, il poursuit son expérience professionnelle au sein de notre atelier en tôlerie fine avec un CDI.

- de donner de nouvelles perspectives à un commercial en reconversion, attaché à son métier, en intégrant l'équipe du service administratif et tertiaire. Il a découvert une nouvelle activité, travaillé en équipe et en open space, évalué ses capacités et ses limites, repris confiance en lui et cette expérience l'a aidé à élaborer son projet professionnel.

Préservation de l'environnement

Réduction, tri et recyclage des déchets

- sensibiliser au tri de nos déchets avec des campagnes de communication en interne, notamment liées aux nouvelles consignes de l'agglo « objectif zero gaspillage, et un atelier en juillet dernier pour apprendre à utiliser un compost avec l'intervention d'un professionnel de l'agglomération,
- travailler avec des filières de recyclage pour traiter l'ensemble de nos déchets comme Ty waste pour la vente ou mise à disposition de nos produits et matériaux,
Il est listé le recyclage de 30 déchets distincts sur 41 référencés inscrits dans le registre des déchets, dans le respect de la Charte imposée par notre client les chantiers de l'atlantique,
autres exemples d'actions : mise en place de la rotation des palettes pour éviter gaspillage et achat de palettes, réutilisation des emballages de nos pièces, baisse des quantités produites de déchets verts par de investissements en matériel tel que broyage, compostage..,

Gestion et optimisation des déplacements professionnels

Inciter nos salariés à utiliser des modes de transport écoresponsables via un accord d'entreprise
avec une prise en charge à 50% de l'abonnement pour les transports en commun,
0,25€/km pour l'usage du vélo, montant plafonné à 200€/an
200€/ an pour 100 jours de covoiturage effectif

optimiser les déplacements, réduire l'impact CO2 et la facture en carburant avec
1 journée en télétravail/semaine pour les postes du service administratif et tertiaire,
organiser le travail avec une semaine de 5 jours, suivi d'une semaine de 4 jours au lieu de la semaine à 4,5 jours d'origine